

Section Sports Aériens CMCAS de NIMES	Assemblée Générale de la SSA de NIMES	Observations / Intervenant
	Compte rendu de réunion P1/2 La réunion s'est tenue à Nîmes le 21 octobre 2008 de 18h à 19h30 à Nîmes, salle Marcel PAUL centre EDF	
	Rapport Moral La SSA de NIMES est affiliée à l'ANEG et compte dans ses rangs des parachutistes, des parapentistes des pilotes ULM et avion. Nos principales actions : Favoriser la découverte de nos activités par nos collègues Accompagner ceux qui souhaitent apprendre Encourager la pratique pour une sécurité et des compétences accrues Rapport de Gestion : Les aides du fonds du 1% des activités sociales sont accordées aux ayants droits CMCAS ; un tiers extérieur ne peut en bénéficier. Les aides s'appliquent aux prestations techniques liées à l'activité : instruction, location. Le transport et l'hébergement sont à prix coûtants (pas d'intervention du 1%). La SSA ne compte pas de membre tiers extérieur. Rapport d'activité exercice 2007-2008 : nos adhérents ont réalisé - Parachutisme : 56 sauts - Parapente : 99 vols, durée cumulée 58 h - Vol moteur : 103 h - ULM : 38 h Parachutisme : responsable Michel Bonhomme La section s'appuie sur les stages ANEG pour la formation et sur les plateformes de Pujaut et de Courbessac pour la pratique habituelle. Organisation à la demande de baptêmes en tandem chute libre à Courbessac, avec une participation du 1%. Parapente : responsable Yanik Bourgeois Yanik , élu au comité technique parapente de l'ANEG, a développé entièrement une nouvelle version du site www.aneg.org dont il est maintenant le webmaster. Site à découvrir et apprécier. Yanik projette de créer un club FFVL pour délivrer des licences aux parapentistes ANEG « isolés » de Montpellier à Marseille. Le terrain de pratique proche est le Mont Bouquet en partenariat avec le club d'Alès. Un stage national y sera organisé, niveau initiation, en Avril 2009. Vol Moteur : responsable Christian Jalicot Les adhérents de notre SSA participent à la réalisation des vols découverte à destination des vacanciers de l'institution CCAS du Cap d'Agde pendant l'été. Ils utilisent pour cela l'avion Piper PA 28 F-GLEM de l'ANEG mis à disposition de la SSA de l'Hérault. Ces vols découverte rencontrent un grand succès. ULM : responsable Michel Viala 2008 l'année des premières ! Michel BOYER, Michel ROBLA et Richard BIZIEN ont remis en état le Skyranger que nous utilisons au club Les Ailes Nimoises ; cet appareil était en partie démonté dans un coin du hangar. 900h de travail plus tard, le Skyranger effectuait son vol d'essai le 1^{er} mai, avec les deux Michel aux commandes. Le même équipage était présent aux rencontres Aneg de Chambéry du 24 au 28 août. Cet appareil va permettre de diviser par 2 le coût de l'heure de vol.	Y. Bourgeois M. Viala
	Situation des comptes est présenté l'exercice du 01/04/2007 au 31/03/2008 Les soldes de chaque activité restent positifs en fin d'exercice. Chaque responsable d'activité gère son fonctionnement, qui est aidé par une subvention du 1% des activités sociales accordée par l'USGG	M. Viala

	Les découvertes à destination de tous les bénéficiaires sont financées en partie sur le budget découverte de la CMCAS.	
	Les rapports moral, de gestion, d'activité et financier sont validés	Les participants
	Election du bureau pour l'exercice 2007-2008 - Présentation des candidatures suivies du vote des adhérents - Sont élus au bureau : - Michel Bonhomme, Michel Boyer, Yanik Bourgeois, Christian Jalicot, et Michel Viala Composition du bureau définie à l'issue de la réunion : - Président : Christian JALICOT - Trésorier : Michel VIALA - Secrétaire : Yanik BOURGEOIS	Les participants Le bureau
	La cotisation 2009 est fixée à 21 eur. Les membres font parvenir au trésorier un chèque à l'ordre de AS GAZELEC SSA	Les membres
	Les responsables d'activité sont : Parachutisme Michel BONHOMME Parapente Yanik BOURGEOIS Ulm Michel VIALA Vol Moteur Christian JALICOT	
	Fonctionnement du Sky : Michel BOYER est le responsable machine du Skyranger. A ce titre il décide les opérations d'entretien et les programme. Il tient à jour le carnet d'entretien de l'appareil ; aucune intervention sur l'appareil ne peut être faite sans son accord. Nous devons lui signaler les anomalies que nous remarquons. Il décide quand nécessaire de consigner l'appareil au sol dans l'attente d'une opération d'entretien. En général, il assure un plein suffisant pour les vols des pilotes autonomes. Pour un vol long, ou en cas de nombreux vols s'étant succédés, un remplissage supplémentaire peut s'avérer nécessaire ; dans ce cas le faire avec beaucoup de précautions pour éviter les projections d'essence sur l'appareil. Rappel : Les pilotes autonomes sont responsables de leur information météo et de la qualité de leur visite prévol. Dans le compte rendu des vols les pilotes doivent signaler les atterrissages durs et les incidents rencontrés. Mieux vaut signaler trop que pas assez !	M Boyer et les pilotes autonomes
	Planning de réservation du Sky : Le planning de réservation fonctionne sous Google Agenda. Les pilotes ont un identifiant et un mot de passe.	M Viala
	Fête de la CMCAS le 8 novembre au Cap d'Agde : la SSA participera avec du matériel parapente et des vidéos, voire un mini hélico radio commandé.	Y Bourgeois, R Bizien, M. Robla, M Boyer, M Viala
Participants à la réunion M. Robla, R. Bizien, M. Viala, M. Boyer, Y. Bourgeois, C. Jalicot, F.Sauret, M. Le Bouedec, M. Rayssiguier représentés : Ch. Fallais, B. Guyot, P. Verdu, JB Oliver, M. Martinez, M. Bonhomme		

Le Président

Le Secrétaire